

DIRECTIVES POUR LES VISITEURS – COVID 19



Qui est considéré comme un visiteur?

- Parents/Tuteurs/Fratrie/Membres de la famille d'un élève
- Suppléants
- Professionnels invités (*ex: orthophonistes, infirmières ou responsables de Santé publique, prévôt des incendies, personnel d'urgence, policiers, etc.*)
- Réparateurs du DSF-NE
- Entrepreneurs; livreurs s'ils se rendent au-delà de la réception de l'école
- Bénévoles
- Employés de l'école, s'ils se présentent en dehors de leur horaire habituel
- Employés du District qui travaillent dans un autre lieu de travail

Cette liste n'est pas considérée comme exhaustive. Toute personne, élève ou employé, qui se présente à l'école en dehors de son horaire habituel doit signer le registre des visiteurs afin de retracer ses contacts en cas d'éclosion.

1. Chaque visiteur doit réviser le questionnaire de santé publique affiché à l'entrée. S'il répond non à toutes les questions, il est autorisé à rentrer dans l'école.
2. Il devra passer par la station de désinfection des mains avant de se rendre à la réception pour s'enregistrer.
3. Tout visiteur devra porter un masque pour circuler dans l'école.
4. Comme tous les autres occupants de l'établissement, les visiteurs devront se laver ou se désinfecter les mains fréquemment en suivant les directives de la santé publique.
5. Il doit éviter de se toucher le visage, les yeux, le nez ou la bouche.
6. Il doit aussi pratiquer l'hygiène respiratoire en éternuant ou toussant dans le pli du coude.
7. On encourage les visiteurs à se désinfecter les mains lorsqu'ils quittent l'école.

NOTE:

Si vous commencez à vous sentir mal, vous devez quitter l'édifice immédiatement. Si quelqu'un doit venir vous chercher, vous devez attendre dans notre salle d'isolement en gardant votre masque et en maintenant une distance de 2m avec les autres.

Situation d'urgence – Le visiteur devra suivre les procédures d'urgence en vigueur à l'école. S'il n'est pas familier avec ces procédures, la personne avec qui il avait une rencontre sera responsable de le guider.

Certains professionnels ou agences (petite enfance, équipe enfants-jeunes) pourraient avoir mis en place des mesures de dépistage additionnelles. Les visiteurs devront alors respecter ces protocoles. S'ils sont tenus de remplir un formulaire de dépistage ou une fiche de présence avec ces agences, ils n'auront pas à signer le registre de l'école à la réception.

Merci de garder nos élèves, notre personnel et les gens de notre communauté en sécurité!